

Les subsides

M. Boudria: Je croyais vous avoir entendu dire il y a une minute que l'on n'avait procédé à aucune réduction.

M. Duguay: Au fil des ans, les personnes âgées ont acquis beaucoup de sagesse. Elles savent que le gouvernement du Canada leur procure des prestations de bien-être et verse des paiements de transfert pour d'autres services qui leur sont utiles. On leur demande de faire leur part pour le mieux-être de leur pays et j'espère qu'elles ne se laisseront pas bernier par les épouvantails qu'on agite ici à la Chambre et dans la presse.

[Français]

M. Harvey: Il est très reposant, monsieur le Président, d'écouter un de nos collègues, en particulier celui de Saint-Boniface (M. Duguay) qui a certainement lu le discours du budget en détail, au moins la partie qui nous concerne. Je trouve très malheureux, monsieur le Président, et c'est très grave ce qui se passe actuellement du côté de l'opposition officielle et du Nouveau parti démocratique, en particulier aussi, de profiter de la situation des personnes âgées pour nous faire revivre la période de la campagne électorale où on avait semé la panique chez les personnes âgées. Ces dernières avaient l'impression que l'arrivée au pouvoir du parti progressiste conservateur allait être une période de coupure au niveau des pensions de vieillesse.

M. Boudria: Elles avaient raison!

M. Harvey: Et ce n'est pas ce qui s'est produit. Ce qu'il faut dire aux personnes âgées, c'est que si le contrôle du déficit gouvernemental n'est pas bien amorcé, ce sont tous les programmes sociaux qui en écoperont, et les personnes âgées sont une catégorie de citoyens qui ne seront pas pénalisés par le budget qui vient d'être déposé. Au contraire! Le contrôle du déficit doit être fait au niveau des 400 sociétés de la Couronne qui ont été créées par les libéraux et qui ont été mal gérées. C'est à ce niveau-là que le gouvernement veut intervenir. Je suis persuadé, monsieur le Président, que ce qui se passe actuellement c'est très sérieux parce qu'on enlève toute rationalité au discours budgétaire. Et si c'était possible, ces gens-là se rendraient jusqu'à l'an 2000 en termes de prévisions. C'est très grave! Personne ne peut prévoir le taux d'inflation dans les années 1988, 1989 et 1990. Ce qu'il faut dire aux personnes âgées, c'est que leurs pensions vont continuer d'être augmentées graduellement contrairement aux secteurs les plus restrictifs qui sont les dépenses gouvernementales.

Le président suppléant (M. Charest): La période des questions et commentaires est maintenant terminée. L'honorable député de Saint-Jacques (M. Guilbault) a la parole.

• (1740)

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, il me fait plaisir moi aussi d'apporter ma modeste contribution au débat aujourd'hui sur cette journée d'opposition, et je veux commencer par féliciter le député de Beaches (M. Young) d'avoir présenté cette motion puisqu'elle nous permet de continuer le débat sur ce sujet en cette Chambre. Ce que nos amis d'en face n'ont pas l'air de comprendre, monsieur le Président, c'est que le débat sur la désindexation des pensions de sécurité de la vieillesse est rendu à l'extérieur de la Chambre des communes et quoi que l'on dise ici, on ne peut ouvrir un journal, écouter une station de radio ou un poste de télévision sans entendre des commentaires de groupes qui sont indignés par le traitement que les personnes âgées ont subi dans ce

budget. Aussi la motion du député de Beaches nous permet de faire en cette Chambre ce que tout le monde fait présentement à travers le pays.

Monsieur le Président, le budget qui est devant nous est un budget, à mon avis, injuste et immoral dans le traitement qu'il donne aux personnes âgées. Lorsque j'entendais, il y a quelques instants, le député de Saint-Boniface (M. Duguay) nous dire qu'en discutant du sujet aujourd'hui nous tentons de semer la peur, eh bien, je lui dis qu'il est dépassé parce que la peur, les personnes âgées ne l'ont plus maintenant. Peut-être les personnes âgées pouvaient-elles avoir peur du budget avant la présentation du budget? Maintenant, il est trop tard pour avoir peur, le mal est avec nous et les personnes âgées vont souffrir. Ce n'est plus le temps d'avoir peur. C'est le temps de gémir et de se défendre! Alors n'accusez pas le parti libéral du Canada de semer la peur! Les personnes âgées savent très bien ce qui leur arrive. Lisez partout! Allez dans vos circonscriptions! Déjà certains d'entre vous, messieurs les conservateurs, étaient présents dans le journal, ce matin, pour dire ce que leurs commentants âgés leur avaient transmis comme message. Les personnes âgées réalisent déjà qu'elles vont perdre de l'argent et... d'entendre le député qui m'a précédé aller faire croire que les personnes ne perdront pas d'argent. Pourtant, c'est simple comme bonjour, on enlève 3 p. 100 à l'indexation l'année prochaine. Tout le monde sait que l'inflation va être présente. C'est évident qu'une personne va perdre du pouvoir d'achat. C'est clair et net!

Le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) parle, d'après ses calculs, d'un pouvoir d'achat d'une personne âgée qui sera diminué cumulativement au cours des prochaines années au rythme de \$1,447. C'est drôle mais c'est presque une coïncidence que la presse canadienne, qui a fait ses propres calculs, en arrive à la conclusion que la perte en pouvoir d'achat d'une personne âgée au cours des cinq prochaines années s'élèvera à \$1,500. Cela, ce n'est pas le parti libéral qui le dit, ce n'est pas le Nouveau parti démocratique, c'est la presse canadienne qui a fait ses propres calculs. Et si les députés d'en face faisaient leurs calculs, ils en arriveraient à des chiffres qui seraient très près de ceux-ci.

Et la presse canadienne a pris comme hypothèse pour en arriver à son chiffre de \$1,500 que l'inflation ne serait au cours des prochaines années que de 4 p. 100. Or, nous savons tous qu'il est possible, qu'il est malheureusement même probable que l'inflation soit de plus de 4 p. 100. C'est donc dire que les personnes âgées subissent un traitement immoral, je le répète, et injuste. Ce que nous trouvons injuste c'est que le gouvernement demande à ceux d'entre nous dans la société canadienne qui sont les plus pauvres et les plus démunis de contribuer à la réduction du déficit. Que le gouvernement nous dise qu'il faille réduire le déficit, je pense que tout le monde est d'accord non seulement à la Chambre mais à travers le pays tout entier. Je voudrais bien voir le gouvernement réussir à convaincre les personnes âgées, celles qui sont dans la plus noire nécessité, qu'il leur revient à elles de contribuer à la réduction du déficit. Et c'est à cela que nous nous opposons. C'est à cela qu'un nombre grandissant d'organismes sociaux à travers le pays s'opposent. Ce n'est pas à la responsabilité fiscale du gouvernement, c'est à la mauvaise façon dont s'y prend le gouvernement pour régler le problème du déficit.